cafés ont été obligés de fermer au passage des manifestants.

A la suite des incidents qui se sont produits au cours de la grève, le vice-amiral Marquis, commandant d'armes, a prié les chefs de corps de rappeler aux officiers la circulaire confidentielle en date du 8 février 1894, et plus particulièrement le paragraphe ainsi conçu :

En conséquence et d'accord avec M. le ministre de la justice, garde des sceaux, je prescris les mesures suivantes :

« Tout individu qui, soit dans les casernes ou tout autre établissement militaire, soit sur les terrains de manœuvres ou autre lieu de réunion d'une troupe en service, sera surpris en flagrant délit de provocation à l'indiscipline par l'un des moyens susnommés, devra être immédiatement appréhendé et remis à la gendarmerie pour être conduit au procureur de la République, comme le prescrit l'article 1er de la loi du 20 mai 1863. »

FAITS DIVERS

Bureau central météorologique

Lundi 9 avril. — La pression barométrique devient extrêmement élevée sur les îles Britanniques ; on note ce matin 781 mm. à Shields et 776 mm. sur la Manche. Une dépression qui passe dans l'extrême nord amène une violente tempête d'ouest sur la Norvège.

Le vent souffle d'entre est et nord sur toutes nos côtes ; il est assez fort ou fort sur la Manche, modéré sur l'Océan, faible en Provence.

Des pluies sont tombées sur la Méditerranée et les régions voisines ; on a recueilli 2 mm. d'eau à Marseille, 1 à Perpignan.

La température a monté sur l'Europe centrale ; elle était ce matin de — 1° à Saint-Pétersbourg, 1° à Paris, 2° à Clermont, 3° à Toulouse, 14° à Alger.

On notait : 2° au puy de Dôme, au mont Aigoual et au mont Ventoux, — 10° au pic du Midi.

En France, un temps beau est probable, avec température voisine de la normale.

A Paris, hier, température moyenne 11°1, supérieure de 2°5 à la normale.

A la tour Eiffel, maximum 13°, le 8 avril, à 4 heures du soir ; minimum 4°9, le 9 avril à 6 heures du matin.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Le ciel reste presque sans nuages depuis hier midi ; les vents, près du sol, ont pris de la force de nord à nord-est ; vers 8 000 m., ils soufflent de l'est-nord-est avec une vitesse de 30 mètres par seconde, soit 108 kilomètres à l'heure.

La température, légèrement supérieure à la normale, fournit hier des maxima voisins de 10° ; les minima d'aujourd'hui s'abaissent à 3°3 (Trappes).

La pression barométrique reste stationnaire : elle accuse à midi 769 mm. 9.

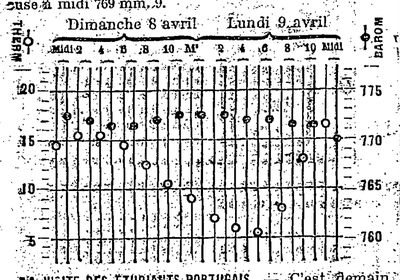

LA VISITE DES ÉTUDIANTS PORTUGAIS. — C'est demain soir qu'arrivent à Paris les étudiants portugais, invités par l'Association générale des étudiants de Paris.

Nos hôtes sont au nombre de 160 ; ils appartiennent aux universités de Coïmbre, de Lisbonne et d'Oporto. Leur voyage a été organisé par un groupe d'étudiants en droit de Coïmbre. Ils arriveront tous revêtus de leur costume universitaire, qui est complètement noir et se compose d'une longue redingote, d'une large pèlerine ou *capa* et d'un béret retombant. L'*Estudiantina*, ou société musicale de l'université de Coïmbre, n'a pu venir ; mais un certain nombre d'étudiants musiciens apporteront leurs violons et leurs guitares et se feront entendre à Paris.

Les étudiants portugais resteront dix jours à Paris. Le programme des fêtes et réceptions qui leur seront offertes n'est pas encore fixé dans tous ses détails. En voici les parties arrêtées :

Demain soir, à cinq heures, arrivée à la gare d'Orsay. Le comité de l'Association générale, drapeau en tête, recevra les Portugais et les conduira en monôme au siège de l'association, rue des Ecoles. Le soir, à neuf heures, punch d'honneur.

Le lendemain mercredi, visite des hôpitaux, de l'Institut Pasteur, de la Sorbonne, où M. Curie fera une courte conférence sur le radium, et M. Lippmann sur la photographie en couleurs. Le soir, étudiants portugais et français sont les invités de l'Odéon, qui donnera pour eux *Glatigny* ; M. Briand, ministre de l'instruction publique, assistera à la représentation.

Le jeudi, on continuera, pendant la matinée, la visite des établissements scientifiques et des monuments de Paris ; l'après-midi sera consacré à une excursion à Versailles ou à Sèvres. Le soir, une soirée sportive (escrime, avec Kirchhoffer, boxe, etc.) et artistique (avec les chanteurs montmartrois) sera offerte à nos hôtes dans la salle des fêtes du *Petit Journal*.

Le programme des jours suivants comprend une réception par le président du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, un déjeuner à la légation de Portugal, et probablement une réception à l'Elysée. Il est question aussi d'excursions aux châteaux de Chantilly et de Fontainebleau, de représentations au Théâtre-Français (probablement dimanche prochain, jour de Pâques) et à l'Opéra (le lendemain 16). Dans les derniers jours de leur séjour à Paris, un banquet et une soirée spéciale à Bullier seront offerts aux étudiants portugais.

LES FOUILLES D'ALÉSIA. — L'appel de M. Lavisse en faveur des fouilles d'Alésia, appel que nous avons inséré récemment, a été entendu.

Le président de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur nous avise que cette société a reçu des souscriptions dont le total à ce jour s'élève à 1,691 francs.

Parmi les souscripteurs, signalons MM. Guglielmo Ferrero, Salomon Reinach, Gabriel Monod, Victor Bérard, Cain, H. Bourrelier.

UN AUDACIEUX COUP DE MAIN. — Le garçon de magasin de M. Lemaire, fabricant de registres, 23, rue Michel-le-Comte, — un brave homme du nom d'Octave Ricquebourg, âgé de quarante-sept ans et demeurant à Epinay-sur-Seine, — arrivait hier matin chez son patron et se préparait à faire les bureaux, quand trois individus pénétrèrent soudain dans l'appartement, se ruèrent sur lui, et après l'avoir assommé à coups de pied et à coups de poing, le bâillonnèrent et le ligotèrent. Les bandits forcèrent le tiroir-caisse dans lequel se trouvaient une centaine de francs, fracturèrent plusieurs tiroirs et mirent au pillage les armoires et les cartonniers. Le montant de leur vol ne dépasse pas une somme de 500 francs. Ils prirent ensuite la fuite, laissant le garçon de magasin étendu inerte dans l'antichambre.

Ce n'est que deux heures après que de violents coups de pied, appliqués à la porte de l'appartement, attirèrent l'attention d'un employé, M. Louis Bault. Il prêta l'oreille et perçut des râles étouffés. Il prévint alors la concierge, Mme Béloni, et tous deux, ayant enfoncé la porte, délivrèrent le malheureux Ricquebourg, qui avait perdu connaissance, et le transportèrent dans une pharmacie voisine.

On a ramassé dans les bureaux une pince-monseigneur, une casquette et une fausse barbe, abandonnées par les malfaiteurs.

Prévenu par les gardiens de la paix, M. Payaud, commissaire de police, accompagné de plusieurs inspecteurs, s'est rendu sur les lieux et a procédé à une première enquête.

COUPS DE REVOLVER. — M. Pierre Bouligny, imprimeur, âgé de vingt-trois ans, regagnait hier soir, vers dix heures et demie, son domicile, 150, rue Marcadet, lorsqu'il fut soudainement interpellé par plusieurs individus qu'il ne connaissait pas et avec lesquels il ne tarda pas à se prendre de querelle. Comme il repoussait l'un d'entre eux, qui l'approchait de trop près, ce dernier sortit un revolver de sa poche et, par deux fois, fit feu dans sa direction.

Atteint à l'abdomen et au côté droit, M. Bouligny a été transporté à l'hôpital Lariboisière dans un état des plus graves.

POUR ÉCHAPPER AU DÉSHONNEUR. — Nous avons dit hier, dans notre Dernière heure, qu'un représentant de commerce, nommé Aymé P..., s'était suicidé dans un hôtel, 22, boulevard de Magenta, en se tirant un coup de revolver dans la tempe droite. Sur la table de sa chambre, il avait laissé à l'adresse de l'hôtelier une lettre qui contenait ces mots :

Ayant déshonoré ma famille, je ne veux pas que mon nom soit traîné dans la boue. Que l'on annonce avec de grands ménagements ma mort à ma pauvre femme et à mes enfants. Qu'ils sachent bien que je ne les aurais pas quittés ainsi si je n'avais craint le déshonneur pour eux et par conséquent pour moi.

La famille a été prévenue et le corps du désespéré transporté au dépôt mortuaire du cimetière Montparnasse.

EMPALÉ. — Au moment où il tentait d'escalader la grille de la Bourse pour échapper à un agent de police qui voulait l'arrêter pour tapage nocturne, un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Louis Martin, habitant rue Bolivar, s'est empalé. Il a été transporté à l'hôpital dans un état assez grave.

LE CRIME DE BORDEAUX. — La veuve Bernardet, la tenancière d'un hôtel garni à Bordeaux qui fut victime, il y a deux jours, d'une tentative d'assassinat, est morte hier soir à l'hôpital.

L'assassin n'a pas encore été arrêté.

INFORMATIONS DIVERSES

— Le président de la République et Mme Fallières, accompagnés de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, de M. Lépine, préfet de police, de M. de Selves, préfet de la Seine, et de la maison civile et militaire de la présidence, après avoir inauguré l'exposition annuelle de la Société des pastellistes, ont également visité l'exposition des peintures et pastels du peintre de marine M. Le Gout-Gérard et ont félicité l'artiste de ses diverses œuvres inspirées par la Bretagne, la Tunisie et l'Italie.

— Nous avons reçu de S. G., 20 francs, pour l'œuvre du *Lait maternel*, et 10 francs pour notre *Caisse de Charité*.

— L'administration Dufayel vend par abonnement au même prix qu'au comptant dans plus de sept cents magasins de Paris et de province. La brochure explicative est envoyée franco. Tous les jours, de nombreuses attractions sont offertes au public.

Sénat

Le budget de la guerre

Le Sénat a voté hier le budget du ministère de la guerre. Tous les chapitres ont été adoptés selon les propositions de la commission des finances (réservés les chapitres pour les lits militaires et les allocations aux soutiens de famille).

Il y a lieu de revenir sur la discussion générale qui a précédé le vote des chapitres.

M. Gaudin de Villaine, après quelques mots sur l'affaire Dreyfus et l'administration du général André, appelle l'attention du gouvernement sur la nécessité d'augmenter la défense de Cherbourg.

M. de Goulaine critique le nouveau programme de l'Ecole de Saint-Cyr. Il affirme qu'avec le système actuel de réquisitions, il serait impossible de trouver les deux cent mille chevaux de trait dont on aurait besoin en temps de guerre. Il termine en demandant instamment que la politique soit écartée de l'armée. On disait autrefois : « L'instituteur à son école, le curé à son église. » De même, on doit dire aujourd'hui : « Le militaire à la caserne, mais le maçon dans sa loge ! »

Le général Mercier se plaint de ce que le contrôle du Parlement n'est pas suffisamment exercé sur le matériel et les approvisionnements de réserve. Il réclame la communication annuelle aux commissions de l'armée et des finances de l'état des effectifs. « Les mesures que je préconise, dit l'ancien ministre de la guerre, éviteraient l'affolement qui s'est emparé de nos populations de l'Est en présence de certaines menaces de guerre et qui aurait pu avoir une répercussion fâcheuse sur le moral de nos troupes de couverture. »

M. Richard Waddington, rapporteur, prononce un discours étudié. Il répond particulièrement au général Mercier dans les termes suivants :

On a dit qu'il s'est produit récemment dans notre région frontière une vive émotion, une sorte d'affolement causé par l'insuffisance de nos approvisionnements. La vérité est que nos approvisionnements, lors des craintes qu'on a pu concevoir il y a quelques mois pour le maintien de la paix, étaient à la hauteur. Ils étaient au complet, à part quelques manquements dus à des prélèvements que rend inévitables le fonctionnement du service courant. L'émotion dont il s'agit, et qui, d'ailleurs, a été fort exagérée, n'avait pas de raison d'être.

Le rapporteur ne dissimule pas qu'il faudra que le Parlement consente à de nouveaux sacrifices pour le budget de 1907. Ils seront surtout nécessités par la question de rengagement des sous-officiers, que la loi de deux ans a beaucoup compliquée.

Le rapporteur réclame avec la plus grande énergie le rajeunissement des cadres. Il termine en disant : « La France a besoin d'une armée puissante, instruite, disciplinée. Nous ne devons rien épargner pour qu'elle soit toujours à la hauteur de sa mission, c'est-à-dire de ce que peuvent exiger la défense et l'honneur du pays. »

M. Etienne, ministre de la guerre, répondant aux orateurs précédents, dit que Cherbourg est à l'abri de toute attaque, que le programme de Saint-Cyr doit être en partie scientifique, que les commissions compétentes auront tous les documents voulus, que le Parlement saura faire les sacrifices nécessaires pour les rengagements.

En ce qui concerne la nécessité d'un contrôle effectif du Parlement sur nos approvisionnements de guerre, non seulement au point de vue des existants, mais aussi des fixations et des nécessaires, M. Etienne rappelle que plusieurs lois ont déjà, depuis 1898 jusqu'en 1903, édicté des dispositions permettant ce contrôle. Mais si elles n'ont pu jusqu'à présent recevoir leur plein effet, c'est qu'il a fallu établir au préalable des états très difficiles, très longs, puisqu'ils portent sur une somme de 1 milliard 600 millions, disséminée dans un millier de places. Aujourd'hui on est arrivé au but. Les états sont complets et ont pu être adressés aux commissions des finances et du budget. Lorsque désormais les délégués de ces commissions iront dans les places fortes pour examiner la situation exacte, ils recevront avant de partir tous les renseignements utiles.

En second lieu, le ministre répond aux craintes exprimées par M. Waddington, rapporteur, au sujet des effectifs que donnera l'application de la loi de deux ans. Nous avons toujours, ici même, montré le danger auquel on s'exposait de ne pouvoir maintenir les chiffres actuels de 540,000 à 550,000 hommes. D'après M. Waddington, il pourra marquer d'un côté 40,000 hommes, d'un autre 20,000. Mais M. Etienne espère — comme ont toujours espéré les partisans de la nouvelle loi, quand on leur parlait de l'expérience que de l'aveu même du général André, il aurait été prudent de faire — que tout finira bien.

Il est incontestable, a dit le ministre, que lorsque nous avons voté la loi de deux ans, nous étions sûrs que nos effectifs ne seraient pas aussi forts qu'ils le sont aujourd'hui si nous ne trouvions pas des rengagés pour venir compléter les vides. Mais il ne faut pas encore jeter le cri d'alarme et renoncer à trouver ces hommes de métier, j'espère que grâce à la propagande qui sera faite et aux sacrifices que nous nous imposerons, nous arriverons à remplir les vides qui se produiront et à donner ainsi à notre armée l'effectif qui lui est indispensable.

C'est ma conviction — et beaucoup la partagent avec moi — que nous parviendrons facilement au résultat que nous cherchons.

Puis le ministre montre qu'il faut s'occuper particulièrement des sous-officiers, qui forment, peut-on dire, l'ossature de l'armée.

Nous avons, dit-il, des sous-officiers ; nous pouvons arriver au nombre fixé légalement de 40,000 ; mais nous risquons fort, et l'honorable M. Waddington le disait avec une grande clarté, de décourager les soldats rengagés si nous ne leur donnons pas la possibilité d'arriver rapidement au grade de sous-officier. Ce sera difficile, car la loi nouvelle barre la route en réservant des places un peu trop nombreuses aux appelés.

Il est incontestable qu'il faut s'efforcer de maintenir sous les drapeaux les rengagés qui ont le désir de faire un long temps de service. Aussi le ministre rappelle-t-il le projet qu'il a tout récemment déposé au Sénat, en vue de diminuer l'ancienneté de grade de caporal ou brigadier exigée pour la nomination des sous-officiers. Si toutefois, ajoute-t-il, il ne s'est pas trop avancé dans cette voie, c'est qu'il a craint, en facilitant la concession de tous les emplois de sous-officiers aux rengagés, de semer le découragement parmi ceux qui ne veulent faire que deux ans, mais qui ont la légitime ambition d'arriver dans ce délai au grade de sous-officier.

Enfin, après avoir constaté que dans les deux Chambres et dans le pays, tout le monde veut pour la France une armée vigoureuse, saine, bien instruite et bien commandée, M. Etienne conclut comme il suit :

Tant que je serai à la tête de l'armée, j'y maintiendrai une discipline rigoureuse, et je ferai en sorte que la politique ne pénètre jamais dans la caserne ; je ferai en sorte que les officiers reprennent leurs anciennes relations de camaraderie et de fraternité qui sont indispensables à notre armée.

Déjà les plus grands efforts ont été faits pour maintenir la concorde dans le corps des officiers par le ministre qui m'a précédé ; je tiens à le dire du haut de cette tribune. Je fais mes efforts pour que les résultats déjà obtenus soient définitifs ; je crois pouvoir dire que nous touchons au but. Tous les renseignements qui me parviennent des chefs de corps d'armée, que je consulte aussi souvent que possible, s'accordent à constater qu'aujourd'hui il y a concorde, union et fraternité dans le corps des officiers, et que la confiance est entière entre eux et la troupe.

C'est en maintenant cet esprit que nous aurons une armée véritablement forte, digne de l'avenir et des destinées de la patrie !

Ces paroles ont été accueillies par d'unanimes applaudissements.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de Mme Louise-Armande Havin, veuve de M. Gustave Ségaud, ancien préfet, ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine, décédée à Paris, avenue Malakoff, 104, le 7 avril 1906, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 du courant, à dix heures très précises, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre sont priées de considérer le présent avis comme une invitation.

On nous annonce la mort de Mme J. Porcher, née Margueron, inspectrice honoraire des écoles de la ville de Paris, décédée à Colombes, le 6. L'inhumation aura lieu mardi au cimetière du Père-Lachaise.

LIBRAIRIE

UN ÉVÉNEMENT LITTÉRAIRE

André Theuriet, Henry Roujon, Marcel Prévost, Alfred Capus, Abel Hermant, Abel Faivre, Albert Guillaume, etc., etc...

On n'a pas l'habitude de signaler à cette place les nouvelles publications qui, sous le titre de revues ou de magazines, deviennent de plus en plus nombreuses. Les unes ont un caractère trop spécial, d'autres ne se préoccupent des grands faits de l'actualité que sous une forme brièvement anecdotique et photographique. Et ne parlons pas de celles qui ne peuvent pas être mises entre toutes les mains. Aujourd'hui, il est nécessaire de faire une exception en faveur des « Lectures modernes illustrées » dont le premier numéro vient de paraître. Rien qu'en parcourant le sommaire de ce numéro, on demeure confondu de voir qu'il contient, pour un prix dérisoire, 24 pages d'articles inédits signés par des écrivains illustres dont l'éditeur J. RUEFF s'est assuré la collaboration régulière. MARCEL PRÉVOST nous donne sur le carême et le carnaval d'aujourd'hui les observations d'un moraliste sagace et souriant. ALFRED CAPUS nous raconte avec esprit les impressions d'un auteur à la veille d'une première. Sous ce titre : *Vieux Salamanque et Vieil Heidelberg*, ABEL HERMANT nous révèle l'amusante correspondance que le roi d'Espagne et le prince Eitel-Frédéric auraient pu échanger. Une causerie féminine délicieuse est signée du transparent pseudonyme de GÉRARDINE, une jeune femme qui, non contente de pouvoir porter deux noms illustres, s'en est fait un célèbre dans le roman. Plus loin, un monologue en vers de REDELSPERGER déridera les plus moroses, déjà amusés d'ailleurs par une fantaisie rimée de X. ROUX et des dessins de GUILLAUME. Un des maîtres les plus éminents de la Faculté de médecine nous conseille sur notre santé et M. D'HAMPOL nous entretient de la suppression (grâce à un appareil automatique) des demoiselles du téléphone. A noter des pages policières très curieuses, un récit de la mission CHEVALIER, des pages inédites de GLATIGNY, des articles sur les danses nouvelles de W. LOPP, sur la photographie, etc., etc. Enfin je mentionne une chanson piano et chant de BOTHEL et les premiers chapitres de deux romans inédits, l'un de M. A. THEURIET, de l'Académie française, et l'autre de M. AUGUSTE GERMAIN.

On parle quelquefois de révolutions et le public s'effraye. En voilà une, dans le monde des journaux, par l'apparition des « Lectures modernes illustrées », mais elle est faite pour le public. Il pourra s'en convaincre par le premier numéro vendu exceptionnellement partout cinq centimes.

Le numéro, chaque semaine : 15 centimes ; abonnements d'un an, 6 francs pour la France, 12 francs pour l'étranger. J. RUEFF, éditeur, 6 et 8, rue du Louvre, Paris. — Numéro spécimen franco sur demande.

POLITIQUE INTÉRIEURE ET ÉTRANGÈRE

Dans son nouveau volume *Politique intérieure et étrangère*, Paul Deschanel examine avec éloquence les questions qui émeuvent l'opinion française et mondiale : la Séparation, les Retraites, la Délation, l'Antimilitarisme, l'Entente cordiale et la Conférence d'Algésiras. (Calmann-Lévy, éditeurs.)

AVIS ET COMMUNICATIONS

RENTES VIAGERES

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que pendant la guerre de 1870-71, grâce aux prévoyantes mesures prises en temps opportun par son conseil d'administration, la **Compagnie d'Assurances générales sur la Vie** a complètement et sans interruption, partout, dans les départements envahis comme à Paris même, assuré le service régulier de ses Rentes viagères. Aussi, dans l'assemblée générale des actionnaires tenue le 15 juillet 1871, le conseil d'administration s'exprimait ainsi : « Nous avons recueilli les témoignages de gratitude et presque les bénédictions de nos rentiers, étonnés de la ponctualité que mettait la Compagnie à s'acquitter de ses engagements, quand il était à peu près admis qu'on pouvait ne pas prendre souci de ses échéances, et vous comprenez quel relief a reçu notre crédit. »

La **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie**, 87, rue de Richelieu, à Paris, fondée en 1819, est la plus ancienne des Compagnies françaises. (Fonds de garantie *entièrement réalisé* : **820 millions**.)

Envoi gratuit de notices et tarifs sur demande.

SPORT

Courses du bois de Boulogne

La recette aux entrées a atteint 112,065 fr. contre 109,378 fr. l'an dernier et le pari mutuel a encaissé 2,519,250 fr. contre 2,463,455 fr. en 1905 ; la réponse aux partisans des bookmakers, qui gémissaient tout récemment encore contre les mesures prises par M. Ruau, ne s'est pas fait attendre, on le voit.

Le prix Hocquart a donné lieu à une course superbe ; dix-neuf poulains et pouliches de trois ans y ont pris part, et la victoire est restée au représentant de M. Vanderbilt, *Maintenon, monté par* Ransch avec sa précision et son énergie habituelles et qui a mené résolument et sans être rejoint jusqu'au poteau, battant de trois longueurs Saltaparnès à M. A. Merle (Ch. Childs) venu tout à la fin pour enlever la seconde place à Marly, à M. O. Smets (Milton Henry) précédant lui-même de peu Quinconce, Niche et le reste du lot où se trouvaient quelques bons chevaux encore, comme Saint Elme, Quadrille, Brême, Cassandre. Maintenon donnait au mutuel à dix francs : 115 francs ; à cinq francs : 77 francs.

Le vainqueur est un très beau produit de Le Sagittaire et Marcia, né chez M. Gaston-Dreyfus, et que son écurie tenait en haute estime ; nous avions souligné sa bonne course dans le prix de Guiche, dimanche dernier, en indiquant qu'il avait encore besoin de quelques galops ; il avait fait une excellente pointe dans la ligne droite derrière Moulins la Marche et Saint Elme, mais sans soutenir son effort jusqu'au bout, comme un animal à court d'ouvrage. Il n'a pas attendu longtemps pour justifier l'impression que sa course nous avait laissée. Ses suivants immédiats sont le gagnant du prix de Mars, le second du prix Juigné et le gagnant d'une course à Saint-Cloud.

Maintenon est engagé dans toutes les grandes épreuves de l'année.

Le 48e Biennal a été des plus intéressants, quoique réduit à un champ de quatre concurrents. Magon a mené d'abord, puis Ecots ensuite et le cheval de M. Edmond Blanc, Génial (G. Stern), est venu à son tour, suivi par Strozzi, au comte de Pourtalès, avec lequel Milton Henry avait quelque peine à se placer dans la ligne droite. G. Stern en profitait alors pour pousser résolument Génial en obliquant légèrement à gauche, tactique qui avait pour effet de rendre plus difficile encore l'effort de Strozzi qui le suivait en flottant un peu, et le cheval de M. Edmond Blanc gardait le meilleur jusqu'au bout, passant le poteau à une demi-longueur devant Strozzi, auquel il rendait six livres, ce qui rehausse sa victoire. — Pari mutuel : 18 fr. 50 et 8 francs.

L'écurie Vanderbilt avait préludé au succès de ses couleurs dans le prix Hocquart par une facile victoire dans le prix Blangy (4,000 fr., 2,000 m.), où Terburg (Ransch), avec la même tactique, a semé du départ à l'arrivée ses concurrents, parmi lesquels Borgia, 2e, et Queyrac, 3e. — Pari mutuel : 27 fr. 50 et 17 francs.

Le prix de Boulogne (handicap, 5,000 fr., 3,000 m.) a été gagné par Cyta, à M. Debray (Crickemère), battant Miramar II 2e, Xiphias II 3e, San Matteo et Nevrose. — Pari mutuel : 86 fr. 50 et 47 fr.

L'excellent poulain de M. Lieux, Moulins la Marche, avec lequel Ransch remportait sa troisième victoire de la journée, a très facilement raison de son unique adversaire, Neuil, à M. Caillault (J. Reiff), dans le prix de la Seine (12,000 fr., 2,400 m.). — Pari mutuel : 13 fr. 50 et 6 fr.

Le prix Vanteaux (7,000 fr., 2,000 m.) a été gagné d'une encolure, après une belle lutte, par Bethsaïda, à M. A. Merle (Cormack), battant Arabie 2e, Boussole 3e, Philaé, Hermonthis et Syriaque. — Pari mutuel : 84 fr. et 39 fr. 50. — L. G.

YACHTING AUTOMOBILE

LE MEETING DE MONACO

Monte-Carlo, 9 avril.

Hier matin a été disputée la première des épreuves de canots automobiles réservée aux cruisers de 6 m. 50. Le temps était splendide et une foule énorme garnissait les terrasses pour suivre des courses.

Le départ a été donné à 15 canots.

Voici les résultats : 1er *Mendelssohn-III*, à M. Mendelsohn, moteur Mutel, coque Despujols, barré par Despujols, couvrant les 50 kilomètres en 2 h. 1 m. 3 s. ; 2e *Takumono*, à M. Green, moteur Blake, coque Smith, barré par son propriétaire, en 2 h. 23 m. 5 s. ; 3e *Nautilus-Mutel*, à MM. Deschamps et Blondeau, en 2 h. 38 m. 8 s. ; 4e *Fleur d'Hélice*, à MM. Borrelly et Sebille, en 2 h. 41 m. 57 s.

L'après-midi, à trois heures, le départ a été donné aux *racers* ou canots de course.

L'épreuve a été intéressante et indécise pendant le premier tour du pentagone de 10 kilomètres que les concurrents devaient parcourir dix fois. Quatre canots de moins de 8 mètres avaient pris le départ : *Antoinette-IV*, *La Rapière*, *Seasick* et *Vole-au-Vent*.

Dès le début, on a cru que *Seasick* allait prendre le commandement ; mais il s'est arrêté après la seconde bouée. L'*Antoinette-IV* a alors nettement pris l'avantage, gagnant à chaque tour, et battant *La Rapière* par 1,800 mètres environ. Le temps des 50 kilomètres a été de 1 h. 9 minutes, soit près de 43 kilomètres à l'heure.

L'*Antoinette-IV* était barrée par M. Pitre, le constructeur de coques de Maisons-Laffitte, qui a construit ce canot vainqueur. Le moteur est un Levavasseur à seize cylindres en V. On connaît déjà les nombreuses applications que M. Levavasseur a faites de ses moteurs, qui ont un caractère spécial et ne ressemblent à aucun. Cet ingénieur est un de ceux qui construisent les moteurs les plus forts et les plus légers ; la victoire d'hier est un nouveau succès pour le constructeur de Puteaux.

Ce matin, on disputait une épreuve de 50 kilomètres, cruisers de 8 mètres. Le départ a été donné à 10 h. 30, à six concurrents, parmi lesquels le *Mendelssohn-II*, à moteur Mutel, parti grand favori.

Cet après-midi, épreuve de 50 kilomètres pour racers de 12 mètres. Cette course ne réunit que des canots étrangers. Aucun français n'est engagé. — *Paul Rousseau.*

AÉRONAUTIQUE

LA COUPE GORDON-BENNETT

L'Aéro-Club vient de désigner les trois pilotes qui représenteront la France dans la prochaine épreuve de la coupe Gordon-Bennett. Ce sont MM. Jacques Balsan, de Castillon de Saint-Victor et le comte Henri de La Vaulx.

Les suppléants sont MM. Jacques Faure, Georges Blanchet et Edmond David.

THÉATRES

Le théâtre Sarah-Bernhardt fait relâche dès ce soir et jusqu'à vendredi inclusivement pour les dernières répétitions de l'*Aiglon*. La reprise de la pièce de M. Edmond Rostand reste fixée à samedi soir.

— Ce soir :

Aux Variétés, à 8 h. 1/2 précises, première représentation de la reprise du *Nouveau Jeu*, comédie en cinq actes et sept tableaux de M. Henri Lavedan, avec la distribution suivante :

MM. Brasseur, Paul Costard ; Dieudonné, Labosse ; André Dubosc, Buranty ; Emile Petit, Victor ; Carpentier, commissaire de police ; Bouthors, Barnoux ; Rocher, Jacob ; Thierry, Gambe ; Darcourt, un huissier ; Lambert, un greffier ; Mmes Jeanne Granier, Bobette Langlois ; Marie Magnier, Mme Costard ; Marguerite Caron, Mme Paul Costard ; Diéterle, Riquiqui ; Croix Meyer, Mme Labosse ; Marius, Rosa ; Vasseur, maîtresse d'hôtel.

Aux Bouffes-Parisiens, à 8 h. 1/2, soirée donnée par les Escholiers, première représentation de :

Pierrot ayant chanté..., pantomime de M. Georges Briquet, musique de Y.-K. Nazare Aga, jouée par Mmes Ellen Thervaland Suzanne Gallet.

Les *Ingénus*, comédie en deux actes de M. Marcel Gerbidon, jouée par MM. Pierre Achard, Bour, Bouchez, Remongin, Bordier, Bouquet, Lamarre, Mmes Eveline Jenney, Grigg, Vilnot, Berdely, Kélys.

La *Bride sur le cou*, comédie en un acte de MM. Jacques Monnier et Georges Montignac, jouée par MM. Bouchez, Courteille, Dafresne, Mmes Doriel et Berdely.

A la Boîte à Fursy, *Détournement de mineurs*, nouvelle chanson rosse par Fursy ; *le Roi arrive*, de Miguel Zamacois (Mlle Lise Berty) ; les *Mentons bleus*, de G. Courteline.

— On a distribué aux sénateurs aujourd'hui le rapport particulier de M. Albert Gérard sur les beaux-arts.

Nous en détachons quelques passages relatifs aux théâtres subventionnés.

Opéra :

Le directeur actuel a le dessein d'apporter des éléments nouveaux et de transformer les coutumes, parfois un peu désuètes, de son administration en les modernisant selon les progrès du théâtre et de la musique.

... Si le gouvernement lui demande le programme des réfections et des réformes qui militeraient en faveur d'un renouvellement, M. Gailhard a le dessein d'exposer un plan de dépenses — et il accepte de les solder de ses deniers sans que l'Etat lui en doive la moindre compensation — qui améliorerait au profit du public la scène et la salle dont il connaît si bien les défauts.

Retenons les traits essentiels du projet, qui apporterait à l'immeuble de l'Etat des améliorations capitales ; ils se résumeraient ainsi : transformation de l'orchestre selon les exigences des œuvres modernes (la moitié des musiciens mis à couvert sous l'avant-scène réduite) ; tous les exécutants devant leur chef ; les premiers rangs des fauteuils rapprochés ainsi des acteurs, on pourrait convertir la partie centrale du parterre en stalles d'orchestre à meilleur marché ; les dames y seraient admises ; remplacement des troisièmes loges de côté, si défectueuses, en trois rangs d'amphithéâtre à prix réduits et gradués, etc. Ces modifications seraient exécutées sans délais ni interruptions de représentations.

Voici d'autre part le bilan de l'Opéra en 1905 :

Recettes

Abonnements	fr. 1.265.660 75
Recettes journalières	1.700.371 07
Loyers et produits	144.251 57
Subvention	800.000 »
Total des recettes	fr. 4.030.283 39

Dépenses

Salaires	fr. 2.587.364 25
Matières et entreprises extérieures	779.335 79
Assistance publique	286.790 95
Auteurs	258.392 26
Impôts et assurances	42.304 73
Caisse des retraites (Subvention du directeur)	20.000 »
Total des dépenses	fr. 3.984.687 96

Théâtre-Français. — Le rapporteur constate que, il y a cinquante ans, les frais généraux de la Comédie atteignaient à peine 600,000 francs ; aujourd'hui, ils montent à 2 millions.

Les bilans actuels s'établiraient comme suit :

a) *Dépenses.* — Appointement des artistes, sociétaires, pensionnaires et employés ..... Fr. 610.000
Pensions de sociétaires retraités 95.000
— de pensionnaires retraités 24.500
— d'employés retraités 12.500
Secours annuels 16.000
Matériel, éclairage, chauffage, costumes, décors, gardes, pompiers, etc. 938.000
Prélèvements de l'Assistance publique 204.201
Droits d'auteurs 399.046
Total des dépenses ..... Fr. 2.199.247

b) *Recettes.* — Totalisation des bureaux ..... Fr. 2.226.533
Subvention 240.000
Intérêts du fonds social 76.000
Intérêts de la réserve et rentes de la Comédie 133.000
Total des recettes 2.675.533
Bénéfices 476.286
Mais il faut en défalquer :
1° La réserve du dixième 47.600
2° Une demi-part de 10.000
3° La réserve pour réparations 10.000
67.600
Bénéfice net d'un exercice 408.686

Ce qui donne environ 20,000 francs pour une part entière.

Opéra-Comique. — Le rapporteur constate :

« M. Albert Carré, metteur en scène ingénieux, directeur avisé, collaborateur sans cesse renouvelé des auteurs dont il monte les œuvres, a fondé, sur la scène défectueuse dont il est pourvu, une véritable école d'art théâtral, issue de ses idées et de sa forte personnalité technique. »

Il donne ensuite le tableau des recettes de l'exploitation au cours du premier privilège de M. Albert Carré.

Recettes annuelles (subvention de 300,000 fr. comprise)

1898	Total de l'année :	1.532.440 fr.	30
1899	— —	2.388.775	55
1900 (Exposition)	— —	2.773.793	45
1901	— —	2.244.630	05
1902	— —	2.465.159	25
1903	— —	2.390.860	25
1904 (jusqu'au 31 août)	— —	1.513.463	15
Privilège de 7 ans. Recettes totales		15.309.161 fr.	90

Terminé le 31 août 1904, sur la demande du directeur, — afin de reporter le commencement et la fin de sa gestion au moment de la clôture annuelle et non plus au milieu de la saison, — le premier privilège de M. Albert Carré lui laissait, après sept années d'une activité et d'un labeur inconnus avant, lui sur la scène de l'Opéra-Comique, un bénéfice de 104,000 francs, partagés entre le gérant et ses commanditaires, — c'est-à-dire *moins de un pour cent*.

Le rapporteur constate que ce résultat décevant est obtenu avec de très brillantes moyennes et il se demande comment il faudrait faire pour le cas où les recettes seraient moins belles afin d'éviter le dé-

MES DÉLICES NOUVEAU PARFUM HOUDIGANT, 19, Fg St-Honoré.

EAU DE BOTOT Le seul Dentifrice approuvé par l'académie de Médecine de Paris. *Exigez la signat.* BOTOT.

VIN DE VIAL
QUINA
SUC de VIANDE
LACTO-PHOSPHATE
de CHAUX
Le plus puissant des fortifiants.
INDISPENSABLE AUX ANÉMIÉS CONVALESCENTS FEMMES ENFANTS et VIEILLARDS
VIAL Frères, Pharmaciens à Lyon 36, Place Bellecour, 36
DANS TOUTES LES PHARMACIES

AMBRE ROYAL Nouveau Parfum extra-fin. VIOLET, 32, Boulevard Haussmann, Paris.

HUNYADI JANOS
UN VERRE A JEUN PURGE AGRÉABLEMENT

FEUILLETON DU Temps
DU 3 AVRIL 1906

LA MUS